



RAPPORT
ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
EXERCICE 2025

SOMMAIRE

I. PRÉAMBULE	3
A. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE NATIONAL.....	Erreur ! Signet non défini.
B. ELEMENTS DE CONTEXTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.....	Erreur ! Signet non défini.
C. DIMENSION LOCALE : SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE.....	6
II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 (BUDGET PRINCIPAL)	8
A. SECTION DE FONCTIONNEMENT	10
B. SECTION D'INVESTISSEMENT : PRESENTATION DES PROJETS 2025	11
III. ANALYSE DE LA DETTE.....	22
IV. EFFECTIFS COMMUNAUX ET MASSE SALARIALE.....	25
V. ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS.....	27

I. PRÉAMBULE

Le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) impose aux communes de 3 500 habitants et plus d'organiser un Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B) dans le délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, il s'agit, dans le cadre du D.O.B, de permettre à l'assemblée délibérante d'être informée de l'évolution de la situation financière de la collectivité et de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif 2025. C'est donc un élément important de la démocratie et des finances publiques locales.

Le D.O.B s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Maire et ses collaborateurs sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que la structure et la gestion de la dette. Ce rapport n'est pas un document interne : il doit être transmis au Préfet du département et au Président de l'Etablissement public de coopération Intercommunale dont la commune est membre, mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 juin 2016.

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 pose par ailleurs l'**obligation de la mise en ligne du rapport définitif sur le site internet de la collectivité**. Le budget primitif 2025 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population du territoire de Locoal-Mendon tout en intégrant le contexte économique national, les orientations définies par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2025, ainsi que la situation financière locale.

A. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE NATIONAL

Le contexte de préparation budgétaire est de nouveau incertain en raison de crises internationales majeures toujours présentes (Guerre en Ukraine et au Moyen Orient), et de l'instabilité de la politique nationale (élections législatives, nouveau gouvernement) et internationale (élections aux USA).

Voici les indicateurs 2024 et prévisions 2025* :

La hausse des prix à la consommation, ou inflation, s'élèverait à 2,1% sur 2024, marquant un ralentissement net par rapport à 2023 (4.9%).

La Banque de France table sur une inflation autour de 2% pour 2025. L'inflation reculerait donc en 2025 et 2026.

La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) s'élève à 1.1%, contre 0.8% pour le reste de la zone Euro. Elle se maintiendrait à ce niveau en 2025, portée par un rebond de la consommation des ménages lié à la baisse de l'inflation.

* Sources : Projet de Loi de Finances 2025, Insee, Banque de France, Le Monde, vie-publique.fr, Association des Maires de France, Ouest-France

La Banque de France prévoit une croissance à 1.2% en 2025, et 1.6% en 2026, soutenue par la reprise des investissements privés, dans la mesure où les taux d'intérêt se détendraient.

Le taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2024 a atteint les 7.3% (-0.1 point par rapport au premier trimestre), et pourrait atteindre 7.6% en fin d'année 2024. Ainsi, le taux de chômage, moindre qu'initialement prévu en 2024, augmenterait transitoirement en 2025 à 7.9%, avant de repartir à la baisse dans le sillage de la reprise de l'activité ; il s'établirait à 7,6 % en fin d'année 2026.

Le déficit public représenterait 6,1% du PIB en 2024, loin des 4.4% prévus dans le Projet de Loi de Finances (PLF) 2024. Il augmenterait par rapport à 2023 (5.5%). L'objectif affiché par Emmanuel MACRON de revenir à 3% en 2027 semble difficilement atteignable, et supposerait de réaliser 110 milliards d'économies.

Le Gouvernement a annoncé le démarrage d'une politique de redressement des comptes publics et ambitionne un effort de 60 milliards dans le PLF 2025. Il projette de ramener le déficit à 5% du PIB en 2025, et s'est engagé auprès de l'Europe à porter le déficit sous les 3% en 2029.

Cet effort sera caractérisé en 2025 par :

- Des économies sur les dépenses de l'État – 21.5 milliards : gel des crédits ministériels par rapport à 2024, suppression de postes (environ 2200).
- La hausse de recettes fiscales – 19.3 milliards : contribution différentielle sur les hauts revenus, augmentation des taxes sur les transports et les énergies, écotaxe sur les véhicules polluants, contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises, taxes sur les rachats d'actions...
- Des économies sur le budget de la sécurité sociale – 15 milliards : augmentation des cotisations employeurs...
- La contribution des collectivités locales – 5 milliards : création d'un fonds de précaution alimenté par prélèvement sur les recettes des plus grandes collectivités, gel de la TVA transférée aux collectivités, réduction du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

B. ELEMENTS DE CONTEXTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le PLF 2025 prévoit donc une participation des collectivités au redressement budgétaire à hauteur de 5 milliards* :

⇒ **Gel de la Dotation Globale de Fonctionnement**

En 2025, la DGF reste stable à hauteur d'un peu plus de 27,2 milliards d'euros.

* Sources : Projet de Loi de Finances 2025, Insee, Banque de France, Le Monde, vie-publique.fr, Association des Maires de France, Ouest-France

⇒ Réduction du Fonds Vert et stabilité des autres aides à l'investissement

Le « Fonds Vert », créé en 2023, au service de la transition écologique des collectivités locales, passera de 2.5 milliards en 2024 à 1 milliard en 2025, ce qui va à l'opposé du verdissement des subventions voulu par l'État pour les investissements en faveur de la transition écologique.

Ce fonds cible la rénovation énergétique des bâtiments publics mais aussi le déploiement de mobilités décarbonées, la sobriété foncière ou encore la meilleure gestion de l'eau.

Les dotations de soutien à l'investissement local (DSIL, DETR, DPV et DSID) sont maintenues au niveau historiquement élevé de 2 milliards d'euros en autorisations d'engagement et 1,8 milliards d'euros en crédits de paiement, selon le gouvernement.

⇒ Création d'un fonds de précaution

Ce fonds de précaution sera alimenté par un prélèvement de 2% des recettes réelles de fonctionnement des grandes collectivités, dont les recettes de fonctionnement sont supérieures à 40 millions d'euros.

Par exemple, le Département du Morbihan sera contributeur à hauteur de 21.5 millions d'euros. Il a d'ores et déjà annoncé suspendre tous ses mécanismes d'aide à l'investissement aux Communes en 2025, ce qui représente 187 500€ de subventions en moins pour Locoal-Mendon au titre du Programme de Solidarité Territorial (PST), et sans compter les autres dispositifs (préservation du patrimoine...) qui seront également suspendus en 2025.

⇒ Gel de la TVA transférée et Baisse du FCTVA

Le montant transféré de TVA aux collectivités (ex aux Départements) sera gelé à son niveau 2024, ce qui représente une économie de 1.2 milliards pour l'État.

Par ailleurs, le taux de FCTVA sur les travaux d'investissement sera réduit de 16.4% à 14.85%, et le FCTVA fonctionnement au titre des dépenses d'entretien des bâtiments publics, de la voirie... sera supprimé (ex : environ 7 000€ en 2024 et 5 000€ en 2023 pour Locoal-Mendon).

⇒ Augmentation des cotisations des employeurs publics

Le gouvernement prévoit une hausse de 4 points de la cotisation employeur à la CNRACL (caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales), le passant de 31.65% en 2024 à 35,65% en 2025, ce qui représente 1.3 milliards d'euros de cotisations supplémentaires pour les collectivités territoriales (+ 31 500€ en 2025 pour Locoal-Mendon).

* Sources : Projet de Loi de Finances 2025, Insee, Banque de France, Le Monde, vie-publique.fr, Association des Maires de France, Ouest-France

Le taux devrait continuer d'augmenter en 2026 et 2027, ce qui alourdira les charges de personnel des Communes et autres collectivités. En 2012, le taux était de 27.30%.

Il augmentera donc en une année, autant qu'en douze ans.

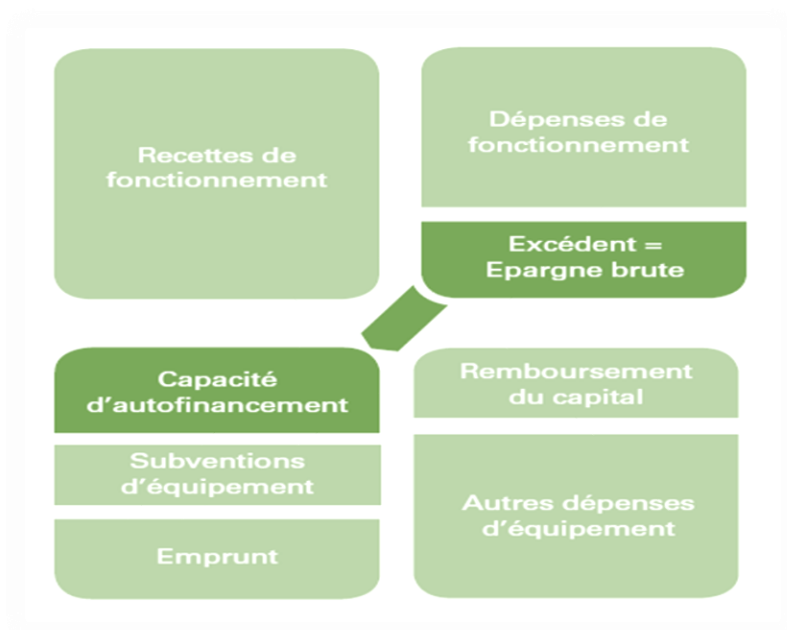
⇒ Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour 2025

Après une forte augmentation en 2023 des valeurs locatives (7.1%), puis de 3.9% en 2024, l'augmentation des valeurs locatives serait de 2%, en raison de l'accalmie de l'inflation.

C. DIMENSION LOCALE : SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Les dépenses de fonctionnement 2024 sont stables + 7,64 % (au 31/10/2024 en comparatif du 31/10/2023). La collectivité s'est efforcée tout au long de l'année de maîtriser les dépenses, notamment énergétiques et eau. Ramené au nombre d'habitants (population **D.G.F – 3855 habitants**), le montant prévisionnel des dépenses réelles de fonctionnement en 2024 représente, **626,78 €/habitant** au 31/10/2024.

Les recettes de fonctionnement 2024 sont en hausse : + 2 % mais de façon limitée par rapport au 31/10/2023.



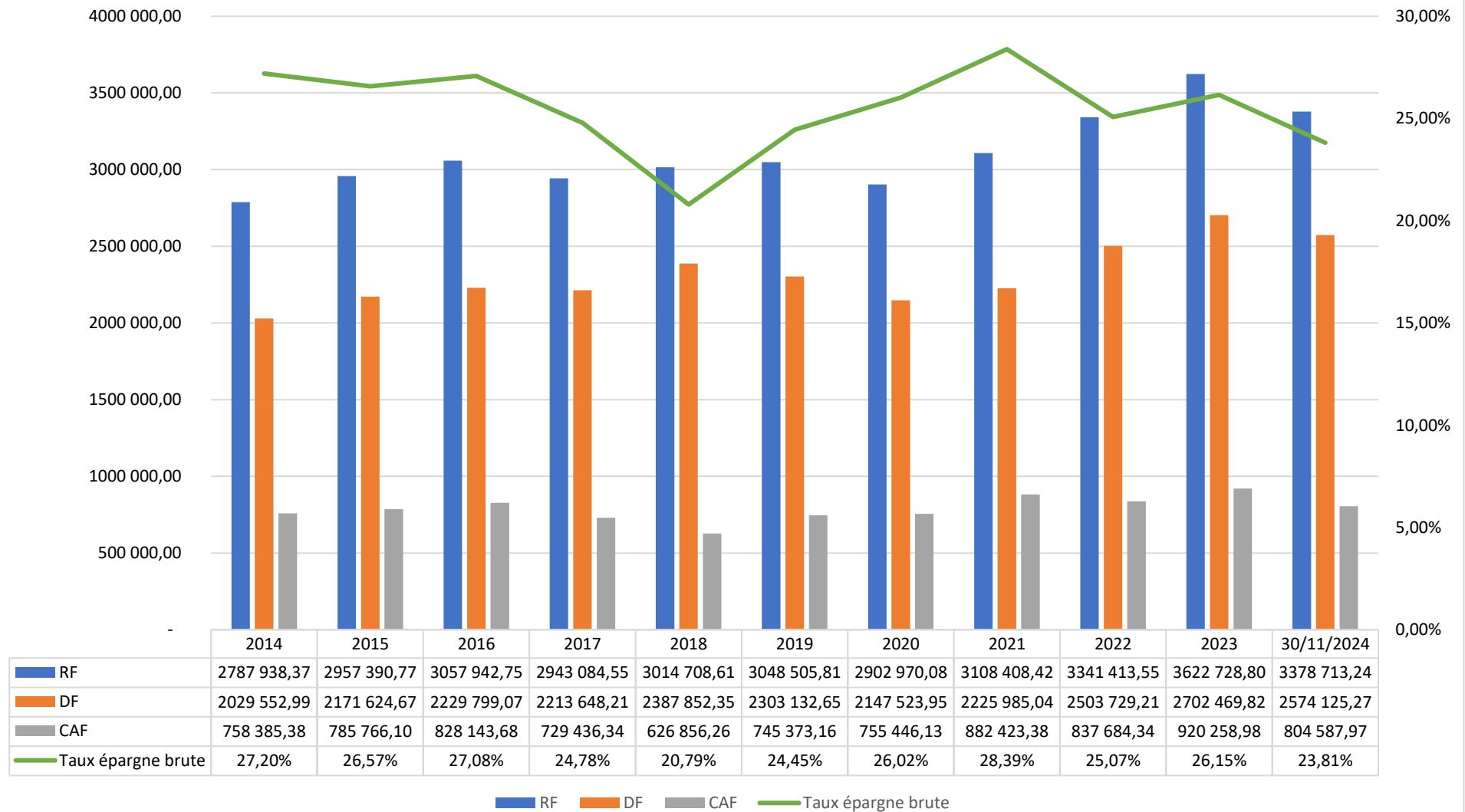
L'épargne brute de la commune (excédent) est l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement (y compris les intérêts de la dette). Elle représente la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement, sans recourir à un emprunt.

En 2024, son montant prévisionnel s'élève à 804 588 € au 30/11/2024.

Le taux d'épargne brute indique le pourcentage que représente l'épargne par rapport aux recettes réelles de fonctionnement.

En 2024, le taux s'élève à 20,57 % au 30/11/2024.

EVOLUTION SECTION DE FONCTIONNEMENT



II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 (BUDGET PRINCIPAL)

Le rapport d'orientation budgétaire a pour objet de présenter les grandes tendances structurant le budget de la collectivité pour l'exercice 2025. Il s'inscrit dans une stratégie budgétaire combinant notamment une maîtrise des coûts de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune sur le long terme. Le programme pluriannuel d'investissement vise à l'amélioration constante et durable du patrimoine communal et des services à la population, ainsi que le maintien d'un endettement modéré.

Les politiques menées par l'équipe municipale se déclinent en quatre sous-groupes :

- **TERRITOIRE** : aménagement du territoire / urbanisme / équipements / développement économique
- **CADRE DE VIE** : environnement / patrimoine / cadre de vie / agriculture – ostréiculture
- **SOLIDARITES** : action sociale / éducation / famille / insertion / santé
- **VIE CITOYENNE** : associations / sport / culture / communication / concertation / citoyenneté

Il s'agit, au-travers des actions menées, d'**améliorer le cadre de vie des locoalo-mendonnois(es) et la qualité du service public.**

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Fonctionnement général de la collectivité

Les dépenses de fonctionnement pour 2024 devraient avoisiner la prévision de 3,4 millions d'euros (conforme au BP).

Raisons principales de dépenses nouvelles :

- Chapitre 011 :
 - Réfection toiture sud services techniques 11 900€ / salle Saint-Goal 2 400€ / mairie 1300€ / Emeraude spectacle 840€ / chapelle Keroarn 1 992€
 - Multiples réparations véhicules : Scudo 3 430€ / Berlingot 1 830€ / tracteur 1 280€ / tracteur tondeuse 1 700€ / Trafic 4 000€
 - Coût électricité : dépassement 5 880€ au 31/10/2024 (changement prestataire marché groupé 100% plus cher qu'en 2023), malgré BP 2024 augmenté à + 40% / 2023
 - Conformité pour renouvellement contrats assurances 7 230€
 - Assurances nouveaux contrats 13 050€ en plus par rapport à 2023, malgré BP 2024 augmenté à + 30% / 2023

A noter, la nouvelle franchise s'élève à 15 000€ contre plafond 2 000€ avant. Il existe deux assureurs nationaux pour les collectivités. Les marchés publics sont infructueux. Les assureurs refusent d'assurer en raison des coûts liés aux dégâts conséquents suite aux émeutes en France et des sinistres climatiques nombreux et récurrents. Et ce, malgré que notre commune connaisse une sinistralité minime.

- Chapitre 012 :
 - o Réévaluation du point d'indice des fonctionnaires + 5 points au 01/01/2024
 - o Dépenses au 30/11/2024 = 1 453 873 € (prévision -100 000€ / BP 2024)
 - o Recettes atténuation de charges (3 mi-temps thérapeutiques) à prévoir = 75 947,32 €
- Chapitre 65 :
 - o Augmentation inopinée contribution SDIS = +2€/hab 2024 puis 1€/hab 2025-2027 → annoncé par le SIVU après le vote du BP de LM

Les dépenses de fonctionnement pour 2025 devraient se situer entre 3,5 millions et 4 millions d'euros.

Raisons principales de dépenses nouvelles :

- Chapitre 011 :
 - o Location Algeco ST bureaux-salle de pause
 - o Maintenance toitures bâtiments
- Chapitre 012 : voir chapitre RH
- Chapitre 65 :
 - o Abonnement suite Adobe (logiciel communication)
- Chapitre 66 :
 - o Intérêts des emprunts : intérêts emprunts antérieurs + nouvel emprunt contracté

Concernant les **subventions aux associations** et **bourses à projets** (chapitre 65) : la commune poursuit son accompagnement des acteurs locaux qui participent à la vie de la commune. L'enveloppe 2025 allouée sera précisée lors de la réunion du conseil de février (environ 40 000€). Une revalorisation des subventions forfaitaires (hors patrimoine) est proposée, non réalisée en 2023 alors que les subventions par adhérent avaient été revalorisées. Dans l'objectif de favoriser une programmation culturelle diversifiée et dynamiser la culture musicale locale, il est proposé d'accroître les subventions au profit de nouvelles manifestations évenementielles, à hauteur de 1000€ chacune.

La subvention 2025 au titre du contrat d'association versée à l'école privée Notre Dame des Fleurs sera adoptée par délibération en février (environ 100 000€).

2. Actions 2025 en section de fonctionnement

La politique menée par l'équipe municipale comprend non seulement un programme d'investissement, mais également des actions inscrites en section de fonctionnement qu'il convient de valoriser.

Le tableau ci-dessous reprend pour **2024 les actions réalisées ou non**.

En 2025, les actions engagées depuis 2020 concernant l'action sociale, la vie associative et éducative, les actions citoyennes (secourisme, concertation...) seront reconduites. Elles ne sont donc pas indiquées dans le tableau.

Seules les orientations budgétaires pour des actions nouvelles et ponctuelles en 2025 sont listées.

	OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisées	OB 2025	COUT TTC
TERRITOIRE	-Formation agents (incendie, gestes qui sauvent) -Marché public AMO opération Poul Guemenenn (préparation administrative, technique, financière) / Création budget annexe -finalisation de la seconde procédure de modification simplifiée		-Poursuite plan de formation -Réparation toiture Nord services techniques -entretien église Mendon -maintenance gradins Emeraude -Location Algeco ST (10 mois) -Maintenance toitures bâtiments communaux -Contractualisation emprunt pour budget annexe Poul Gumunenn	Enveloppe 12 000 € 12 000 € 4 900 € 5 000 € 12500 € 8 892 € 1M5 € ?
	OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisées	OB 2025	COUT TTC
CADRE DE VIE	-Finalisation Plan Communal de Sauvegarde : achat matériel		-Liste citoyens référents volontaires -Présentation PCS en conseil	/

		-Création Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs	-Création Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs	1 000 €
		-Création guide-QR codes- application numérique / sites patrimoniaux (KAÏROS) = dépose bilan société	-Ecopaturage Saint-Eloi	2 000 €
			-Création livre LM / photos drones + logiciel Adobe	4 000 €
	OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisées	OB 2025	COUT TTC
SOLIDARITES	-Animations, ateliers et bourses à projets / tout public, actions parentalité, journée du handicap, animations séniors, dialogue jeunes		- Poursuite de toutes les animations, ateliers et bourses à projets / tout public, actions parentalité, journée du handicap, animations séniors, dialogue jeunes	Enveloppe 12 000 €
	OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisées	OB 2025	COUT TTC
VIE CITOYENNE	-Changement logo sur le parc de véhicules en cours	-Création règlement d'exploitation Emeraude	-Dynamisation programmation culturelle	25 000 €
	-Dynamisation programmation culturelle		-Fête du sport	2000 €
	-Fête du sport		-Création règlement d'exploitation Emeraude	/

B. SECTION D'INVESTISSEMENT : PRESENTATION DES PROJETS 2025

Chaque sous-groupe composant l'architecture de la politique municipale recouvre une diversité d'actions ci-dessous répertoriées.

TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT / URBANISME / EQUIPEMENTS / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS HT et TTC
AMENAGEMENT EMERAUDE 122 627 € TTC -Equipement cuisine loges -Matériel rangement -Tables composites (tables abîmées, plus ergonomique) -Totem entrée parking -Parc lumières salle spectacle	-Ecran, vidéoprojecteur salle miroirs → doute sur réel besoin	EQUIPEMENTS EMERAUDE (HT : assujetti TVA et ABORDS : TTC) -Barre anti-panique (dégradation) -barrières Héras + rack (Emeraude uniquement) -Soccer (risque sécurité, cassé) -clôture aire petite enfance	70 140 € 4 210 € HT 2 430 € HT 48 500 € TTC 15 000 € TTC	AUTOFINANCEMENT 100% = 70 140 €
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS HT opération complète
RENOVATION GYMNASE 2024-2025 Réfection toiture Isolation extérieure + intérieure Changement luminaires 767 613 € HT AUTOFINANCEMENT 48,33 % = 370 989 € <u>Etat Fond vert 2023 = 100 000 €</u> <u>CD PST 2024 = 112 500 €</u> <u>AQTA Fonds concours = 50 000 €</u> <u>ANS 5000 équipements sportifs génération 2024 = 134 124 €</u>	-Surfaçage sol -Equipements sportifs gymnase (buts)	EQUIPEMENTS SUITE RENOVATION -Surfaçage sol -Equipements sportifs gymnase (buts, bardage)	45 000 € HT 30 000 € HT 15 000 € HT	AUTOFINANCEMENT 100%= 45 000 €

OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
CONSTRUCTION BATIMENT PERISCOLAIRE 2 207 500 € TTC AUTOFINANCEMENT 41,80 % = 924 800 € CD - PST = 93 750 € AQTA fonds de concours = 183 600 € Région - Bien vivre en Bretagne = 200 000 € CAF Plan mercredi = 300 000 € DSIL Etat = 160 000 € DETR Etat = 211 500 € FCTVA = 134 000 € RAJOUTS hors mobilier -cuisine salle de pause = 1900 € TTC -Clôture jardin 2024 = 26 394 € TTC -Drainage jardin = 3918€ TTC		MATERIEL POLE ENFANCE / JEUNESSE -talki walki 120 € TTC -2 téléphones portatifs 70 € TTC -5 tentes 3 places 435 € TTC -ordinateur portable 1133 € TTC -fauteuils espaces jeunes 350 € TTC -bureau espace jeunes 200 € TTC -poufs 300 € TTC -canapé 400 € TTC -micro ondes 200 € TTC -vidéo projecteur 550 € TTC -pergolas 2 tours 2718 € TTC -cabane végétalisée 1578 € TTC -jardinières 1865 € TTC -bancs ronds 800 € TTC	10 719 € TTC	AUTOFINANCEMENT 70% = 7 504 € <u>CAF 30%</u> = 3215 €
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS HT
AMENAGEMENT TRANCHE OUEST DU BOURG Projet 2023-2024-2025 1 795 000 € TTC Travaux = 1 246 748 € Enfouissement réseaux = 455 854 € AMO = 74 175 € Etudes frais annexes = 18 060 € AUTOFINANCEMENT 66% = 1 184 000 € CD PST 2023 = 175 530 €		SUITE ET FIN CHANTIER -Travaux 311 750 € TTC - AMO 63 250 € TTC -AVENANT parking stade 88 095 € TTC -Barrière parking télescopique 6 530 € TTC	469 625 € TTC	AUTOFINANCEMENT = 469 625 €

CD mobilités douces = 118 464 € AQTA itinéraires cyclables = 33 948 € Etat amendes de police = 15 000 € (6 135€ 2023, en attente 2024) Morbihan énergie éclairage public = 48 051€ FCTVA = 220 000 €				
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
CREATION CHEMINEMENTS DOUX URBAINS ET STATIONNEMENTS Projet 2023 – 2026 -Cheminement stade / rue des champs → en attente projet global stade -Rue Kroez er bleu → début plans / COPIL Poul Gumunenn				
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS HT
REHABILITATION EGLISES 11 640 € TTC LOCOAL -Complément étude architecte Refus classement DRAC : trop de modifications par rapport à l'édifice originel Collaboration Fondation du patrimoine / opération financement		LOCOAL : travaux prioritaires court terme 230 500 € HT -AMO -Suivi annuel de mesures -Sondages pieds des contreforts -Travaux sécurisation et restauration charpente	305 367 € TTC 28 767 € TTC 23 972 € HT 2 500 € HT 4 000 € HT 92 000 € HT 98 000 € HT	AUTOFINANCEMENT 49% = 161 172 € TTC CD patrimoine 25% = 57 625 € ↳ de 35 à 25% DETR Etat édifice cultuel 27 % = 54 000 € (plafond) FCTVA = 34 229 € Opération Fondation du Patrimoine ?

		-Travaux sécurisation et restauration clocher -Travaux sécurisation / restauration tribune -Travaux nettoyage et traitement sacristie -Réseaux techniques gaz et électricité	25 000 € HT 8 000 € HT 1 000 € HT	
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS HT
		ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT 423 500 € HT -Travaux (423 500 HT) -AMO (46 585 HT) -Notaire cession CCAS à commune -Etude énergétique	567 442 € TTC 508 200 € TTC 55 902 € TTC 1 000 € TTC 2 340 € TTC	AUTOFINANCEMENT 38% = 227 220 € TTC <u>Fonds vert Etat</u> 30% rénovation bâtiment public dont économies énergétiques ≥ 40% gain = 127 050 € HT (travaux plafond 211 500) <u>CAF</u> 30% = (travaux + AMO) 141 025 € HT <u>ACTEE</u> 50% étude énergétique + AMO <u>FCTVA sur TTC travaux + AMO</u> = 84 130 €
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS à solliciter
TRAVAUX ENTRETIEN ROUTIER SECURISATION ROUTIERE		TRAVAUX ENTRETIEN ROUTIER SECURISATION ROUTIERE	493 330 € TTC	AUTOFINANCEMENT 100% = 500 000 € TTC (arrondi)

500 000 € TTC -Plan pluriannuel d'entretien voirie et gestion eaux pluviales -Aménagements route Océan -Panneaux, balisettes, etc. -4 abris bus		-Voirie annuelle / eaux pluviales -Géo référencement réseaux électriques (9 kms) 6000€ HT -Etudes diverses -Panneaux signalisation -Panneaux patrimoine -2 abri bus	450 000 € TTC 7200 € TTC 20 000 € TTC 11 050 € TTC 2 000 € TTC 3 080 € TTC	Etat amendes de police ?
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
CLASSEMENT VOIRIES ET STATIONNEMENTS 21 000€ TTC	Projet 2023-2025 : en cours	-enquête commissaire enquêteur	2 000€ TTC	AUTOFINANCEMENT 100% = 2 000 € TTC
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
TRAVAUX DE SECURISATION INCENDIE 4 185 € TTC -Raccords citernes agricoles / épandage Kerlys -Géomètre citerne Ménèques	-Citerne Ménèques : besoin foncier / dossier administratif -Deux bornes DECI : pas eu besoin	SECURISATION INCENDIE -Citerne Ménèques -Bornes DECI si besoin	37 000 € TTC 19 000 € TTC 18 000 € TTC	AUTOFINANCEMENT 100% = 37 000 € TTC
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS

EQUIPEMENTS DES SERVICES Des différents pôles communaux 85 960 € TTC -gros investissements ST : Rampes sécurité véhicules / Remorque 38 ganivelles / bras de balayeuse -gros investissements mairie : cuisine / numérisation registres actes civils / ordinateurs vieillissants / meubles / stock chaises	-Support banderole : devis en cours grillage -Mobilier bureau restaurant scolaire (gestion infiltrations toit avant)	EQUIPEMENTS DES SERVICES pôles communaux -Rampes sécurité véhicules suite -Portail électrique ST ou moteur -Appareils et outillage -Mobilier bureaux + ordinateurs -Mobilier bureau restaurant -Salle pause restaurant scolaire -Protection rampe quai livraison -Armoire chauffante (si panne) -Panneau information restaurant	57 600 € TTC 4 000 € TTC 25 000 € TTC 8 150 € TTC 9 000 € TTC 1 761 € TTC 2 486 € TTC 3 000 € TTC 4 000 € TTC 200 € TTC	AUTOFINANCEMENT 100% = 57 600 € TTC
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
PARCELLE EX-JAFFRE (hors bar) 80 916 € TTC -Désamiantage -Démolition	-Acquisition + frais notaire	PARCELLE EX-JAFFRE (2026 ?) -Acquisition + frais notaire -Mur clôture limite séparative	250 000 € TTC 242 000 € TTC 8 000 € TTC	AUTOFINANCEMENT 100% = 250 000 € TTC

CADRE DE VIE

ENVIRONNEMENT / PATRIMOINE / CADRE DE VIE / AGRICULTURE - OSTRÉICULTURE

OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
		VEGETALISATION ECOLE -Travaux + MAO -Portail, mur entrée	197 000 € TTC 177 000 € TTC 20 000 € TTC	AUTOFINANCEMENT 12,5% = 52693 € TTC <u>DSIL Etat</u> 30 % rénovation écologique des écoles / effort accru verdissement = 44 120 € (plafond) <u>Agence de l'eau</u> 50 à 70% = 70 800 € ? <u>AQTA</u> fond soutien plein air 50 % reste à charge commune travaux HT = 10 000 € (plafond) <u>FCTVA</u> = 21 027 €
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
PIEGEAGE FRELONS 2 311 € TTC -Compresseur + perche 20 m				
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
		RESEAU BOIS CHALEUR -Participation Comptes associés SPL AQTA énergie -Radiateurs compatibles : Restaurant scolaire Ecole HA	151 208 € TTC 110 000 € Entre 80 à 110 000 selon coût investissement AQTA (20%) 8 568 € TTC 32 640 € TTC	AUTOFINANCEMENT 100% = 41 208 € TTC CA remboursés à N+ 2 et solde N+4

AMENAGEMENT ENTREE BOURG Saint-Eloi 62 538 € TTC				

SOLIDARITES

ACTION SOCIALE / ÉDUCATION / FAMILLE / INSERTION / SANTÉ

OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
EDUCATION / ENFANCE 14 247 € TTC - Matériel et informatique pôle jeunesse / école / restaurant scolaire		ECOLE HA -Matériel pédagogique école Hugues Auffray	4 000 € TTC	AUTOFINANCEMENT 100% = 4 000 € TTC
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
SANTÉ / HANDICAP 12 752 € TTC -Défibrillateurs solaires Lapaul / Moustoir -Matériel PCS				

VIE CITOYENNE

ASSOCIATIONS / SPORT / CULTURE / COMMUNICATION / CONCERTATION / CITOYENNETE

OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
STADES / GYMNASE 83 937 € TTC MENDON -2 abris touche -pare ballons + mur soutènement <u>Aide FAFA = 10 900 €</u> (Fonds d'Aide Football Amateur) LOCOAL -modulaire sanitaires occasion (33 000/100 000 neuf)	-Buts à 11	EQUIPEMENTS STADES MENDON -Clôture + portail stade LOCOAL -Buts à 11	33 000 € TTC 25 000 € TTC 8 000€ TTC	AUTOFINANCEMENT = 33 000 € TTC <u>FAFA</u> ?
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
MEDIATHEQUE 2 200 € TTC -Matériel et mobilier		Matériel et mobilier	1 500 € TTC	AUTOFINANCEMENT 100% = 1 500 € TTC
OB 2024 réalisées	OB 2024 non réalisés	OB 2025	COUT	FINANCEMENTS
MAIRIE INFORMATIQUE et MATERIEL 23 000 € TTC -Refonte site internet (en cours)		INFORMATIQUE et MATERIEL -Refonte site internet (suite)	21 300 € TTC 5 000 € TTC	AUTOFINANCEMENT 100% = 21 300 € TTC

-Numérisation actes état civil / archives -Protection cybersécurité informatique -Mobilier + informatique		-Oriflamme, banderole...	2 700 € TTC	
		-Mobilier + informatique	10 000 € TTC	
		-prises de vues	3 600 € TTC	

III. ANALYSE DE LA DETTE

La dette est constituée de l'ensemble des emprunts que la collectivité n'a pas encore remboursés, ainsi que des intérêts versés au titre de ces emprunts. Elle se décompose donc entre le **capital**, c'est-à-dire les **sommes empruntées et mobilisables** par la collectivité, et les **intérêts**, c'est-à-dire les **sommes versées** par la collectivité **en contrepartie de cet emprunt**.

L'**annuité de la dette** correspond aux **sommes que la collectivité versera au cours de l'année budgétaire pour rembourser une partie du capital** (chapitre 16 – section d'investissement) **et pour payer ses intérêts** (chapitre 66 – section de fonctionnement). Elle s'élevait à 53 760,01 € pour 2024 (variation des taux) et s'élèvera à 183 816,73€ (prêts en cours + nouveau prêt) pour 2025 (sous réserve de la variation des taux).

Au 31 décembre 2024, la structure de la dette se résume de la manière suivante :

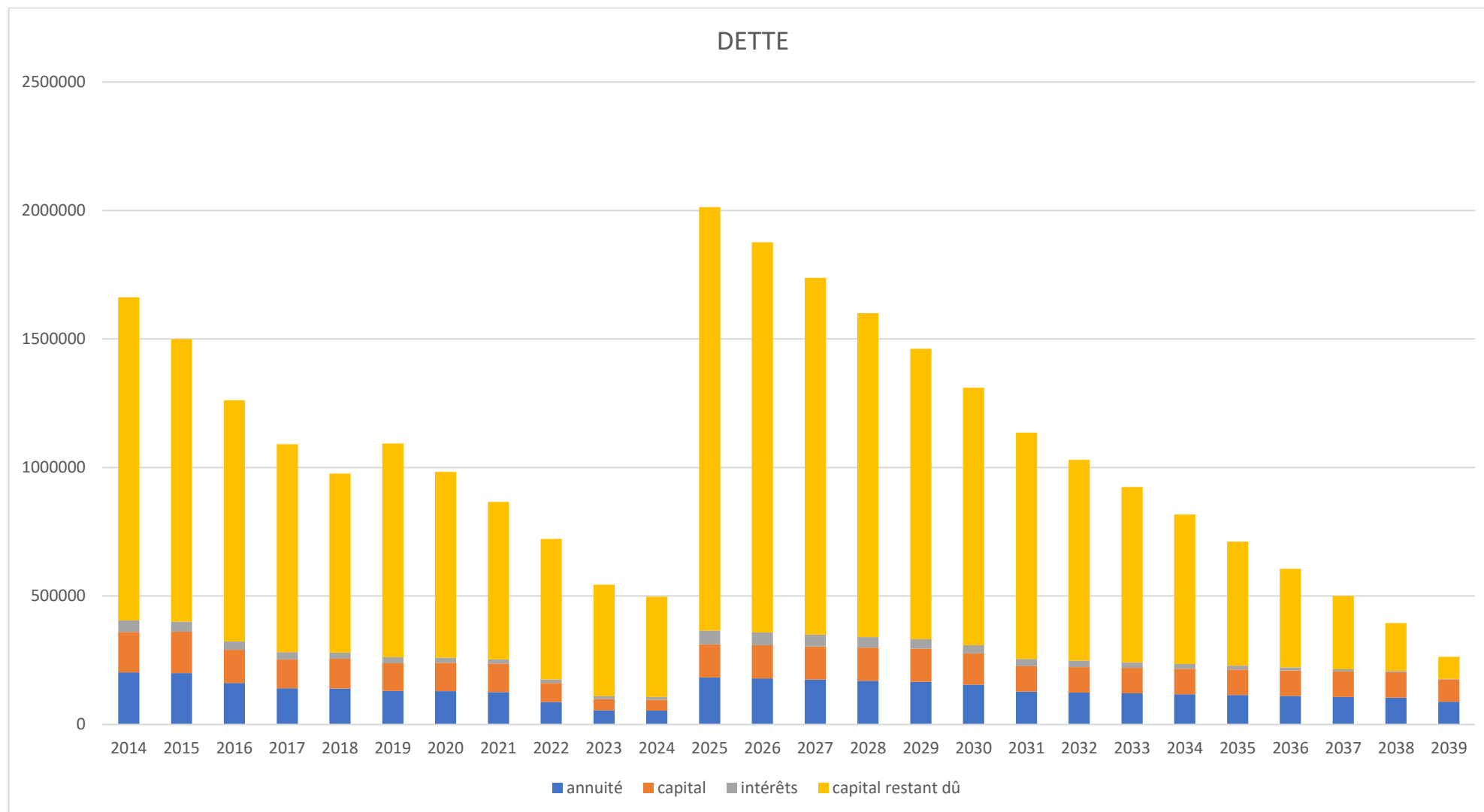
- ⇒ 2 emprunts à taux fixes représentant 172 500 € (hors intérêts)
- ⇒ 1 emprunt à taux variable représentant un capital restant dû de 175 000 € (hors intérêts)
- ⇒ 1 emprunt indexé sur le taux du Livret A représentant un capital restant dû de 1 300 000 € (hors intérêts)

Le montant total s'élève à **1 647 500 €** (hors intérêts).

Prêteur	Désignation	Année de réalisation	Montant initial	Taux		Type de taux	Dernière échéance	Capital restant dû au 1/01/2025	Intérêts restant dus au 01/01/2025	Total capital + intérêts
				Niveau de taux	Taux actuariel					
CCM de la rivière d'Etel	Salle Emeraude Investissement	2010	100 000,00 €	3,51%	3,51%	Fixe	30/08/2030	28 750.00 €	3 027.39 €	31 777.39 €
BFT	Investissement 2010 2011-2024	2010	500 000,00 €	3,56%	3,63%	Fixe	15/09/2030	143 750.00 €	15 352.56 €	159 102.56 €
Crédit Agricole	Investissement 2018	2018	250 000,00 €	1,39%	1,43%	Euribor	15/11/2038	175 000.00 €	29 825.32 €	204 825.32 €
CMB	Investissement 2024	2024	1 300 000,00 €	3,50%	3,50%	Indexé Livret A		1 300 000.00€	346 937.49 €	1 646 937.49€
TOTAL								1 647 500.00€	395 142.76 €	2 042 642.76

Si l'endettement présente l'avantage de faire financer des équipements ayant une longue durée de vie par les générations de contribuables qui en bénéficieront, il peut mettre la collectivité en difficulté lorsqu'il devient trop important. Ramenée au nombre d'habitants (population D.G.F – **3855** habitants), l'encours de la dette au 31 décembre 2024 à Locoal-Mendon est de **427,36 €** – contre 102,55 €/habitant au 31 décembre 2023.

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2024	53 760,01 €	11 260,01 €	42 500,00 €	0,00 €	0,00 €	390 000,00 €
2025	182 698,19 €	53 531,51 €	129 166,68 €	0,00 €	0,00 €	1 647 500,00 €
2026	178 932,31 €	49 765,63 €	129 166,68 €	0,00 €	0,00 €	1 518 333,32 €
2027	174 534,46 €	45 367,78 €	129 166,68 €	0,00 €	0,00 €	1 389 166,64 €
2028	170 136,64 €	40 969,96 €	129 166,68 €	0,00 €	0,00 €	1 259 999,96 €
2029	165 738,80 €	36 572,12 €	129 166,68 €	0,00 €	0,00 €	1 130 833,28 €
2030	153 840,97 €	32 174,29 €	121 666,68 €	0,00 €	0,00 €	1 001 666,60 €
2031	127 609,06 €	28 442,38 €	99 166,68 €	0,00 €	0,00 €	879 999,92 €
2032	124 276,73 €	25 110,05 €	99 166,68 €	0,00 €	0,00 €	780 833,24 €
2033	120 944,39 €	21 777,71 €	99 166,68 €	0,00 €	0,00 €	681 666,56 €
2034	117 612,06 €	18 445,38 €	99 166,68 €	0,00 €	0,00 €	582 499,88 €
2035	114 279,73 €	15 113,05 €	99 166,68 €	0,00 €	0,00 €	483 333,20 €
2036	110 947,39 €	11 780,71 €	99 166,68 €	0,00 €	0,00 €	384 166,52 €
2037	107 615,06 €	8 448,38 €	99 166,68 €	0,00 €	0,00 €	284 999,84 €
2038	104 282,73 €	5 116,05 €	99 166,68 €	0,00 €	0,00 €	185 833,16 €
2039	88 562,30 €	1 895,82 €	86 666,48 €	0,00 €	0,00 €	86 666,48 €



IV. EFFECTIFS COMMUNAUX ET MASSE SALARIALE

En 2025, le recrutement d'une Directrice Générale Adjointe (DGA) en charge des moyens généraux permettra de structurer le service RH, dans un souci de garantir un service public de qualité dans le respect de la maîtrise salariale. Il s'agira de :

- **Poursuivre la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)** : Analyser l'organisation des services actuels, anticiper les départs à la retraite. Cela permettra de prendre les dispositions pour assurer la continuité des missions exercées.
- **Adapter les recrutements aux besoins et aux objectifs fixés par la collectivité** : A chaque décision de remplacement d'un poste, la collectivité s'astreint à identifier les besoins en compétences (métiers et/ou managériales) et expertises au regard des besoins de la collectivité.
- **Poursuivre l'exploration des pratiques en faveur de l'insertion professionnelle des « publics éloignés de l'emploi » et des jeunes** (service civique, apprentissage, jeunes saisonniers, stagiaires...)

Le budget alloué aux dépenses de personnel (chapitre 012) pour 2025 sera de **1 759 000 €** (contre 1 664 000 € votés au BP 2024, +95 000€) afin de répondre à :

- o Augmentation des charges patronales annoncées + 31500€ CNRACL (31,65 à 35,65%), plus probable augmentation IRCANTEC (compté prévision + 2 points)
- o Réévaluation du RIFSEEP + 12000€ (mesures sociales de pouvoir d'achat)
- o Stagiairisation de deux agents (stabilisation et pérennisation des emplois)
- o Dispositif retraite progressive x 3 agents avec remplacements pour compenser
- o Prévision remplaçant CDD pour éventuel absentéisme / année (+ 56500€)

L'augmentation prévisionnelle relève d'une prudence, l'objectif de maîtrise salariale sera poursuivi en 2025.

Au 31 décembre 2024, les charges de personnel devraient représenter 59,5 % des **dépenses réelles** de fonctionnement (60% au 31 décembre 2021 et 59,5% au 31 décembre 2023) et 56,31% des **dépenses générales**.

La collectivité est composée de :

- **37 emplois permanents créés** au tableau des emplois et des effectifs (33.9 ETP), dont 6 agents placés en disponibilité ou détachement
- 6 emplois non permanents pour renforts (comptabilité, Agents périscolaires, alsh, espaces jeunes, accueil)

- 6 emplois non permanents (hors saisonniers), pour remplacer les agents temporairement absents (espaces verts, salle Émeraude, bâtiments, ménage, périscolaire, administratif)
- 1 apprenti

Le **statut des emplois pourvus** est le suivant :

- 30 Titulaires
- 13 Contractuels

Les **emplois permanents** sont répartis comme suit :

- 2 agents de catégorie A (6,5%)
- 2 agents de catégorie B (6,5%)
- 27 agents de catégorie C (87%)

La **répartition des genres des emplois permanents** est le suivant :

- Nombre d'hommes : 8
- Nombre de femmes : 23

En ce qui concerne le temps de travail, **38.7 % des emplois sont des emplois à temps non complet** – 100 % occupés par des femmes.

La répartition des agents par filière met en exergue que la **majorité des agents municipaux relèvent de la filière technique** (64.5%), comprenant non seulement les agents des espaces verts et bâtiments, les agents en charge de l'entretien des bâtiments, le personnel du restaurant scolaire, etc.

V. ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Dans un souci de transparence, l'article L. 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) introduit par la loi « Engagement et proximité » (2019), invite à présenter chaque année avant l'examen du budget, les indemnités de toute nature au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées au sein du conseil municipal, de tout syndicat mixte, pôle métropolitain, de toute société d'économie mixte, société publique locale, etc.

Ci-après le tableau récapitulatif des indemnités de fonction des élus de la commune de Locoal-Mendon pour 2024 :

Titre	Prénom / Nom	Montant annuel <u>brut</u> des indemnités de fonctions	Montant mensuel € <u>net</u>
Maire	Karine BELLEC	25452.36	1702.50 (<u>avant</u> prélèvement à la source)
1er adjoint	Gilles LE BARON	8138.88	586.68
2e adjoint	Isabelle QUER	8138.88	586.68
3e adjoint	Sébastien JOLLIVET	8138.88	586.68
4e adjoint	Lionel HERVÉ	8138.88	586.68
5e adjoint	Hermeline LE LOUPP	8138.88	586.68
6e adjoint	Florence MAHEVAS	8138.88	586.68
Délégué	Gildas GUILLAS	2712.96	195.56
Délégué	Guénaëlle GUILLO	2712.96	195.56